

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 25 (1933)  
**Heft:** 12

**Artikel:** L'importance des employés de commerce dans l'économie actuelle  
**Autor:** Liechti, Adolphe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383939>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

adoptée à l'unanimité à l'issue de la discussion désigne les syndicats comme organes compétents pour représenter les intérêts des jeunes ouvriers et apprentis et le Congrès salue la décision prise par le Comité syndical et la Commission syndicale de grouper les apprentis et les jeunes ouvriers sur des bases syndicales. Les cartels syndicaux et les sections seront appelés à surveiller attentivement l'application des dispositions légales protégeant la jeunesse et s'efforceront d'obtenir que les lois cantonales soient adaptées dans un sens progressiste à la législation fédérale.

La discussion de cet intéressant problème fut quelque peu dérangée par le fait que divers délégués se virent contraints d'utiliser les trains de l'après-midi pour pouvoir rentrer à temps dans leurs foyers. En général, le Congrès fut suivi avec une rare attention et il accomplit un bon travail pratique. Il s'agit maintenant de répandre partout dans le peuple les décisions prises et de travailler à leur réalisation. Le Congrès a indiqué aux syndicats la voie à suivre pour se consolider intérieurement comme extérieurement malgré toutes les résistances auxquelles ils pourraient se heurter. Notre devoir à tous est de déployer toute notre énergie et toutes nos forces pour la réalisation du but que nous poursuivons. Le Congrès syndical est terminé, au travail!

---

## L'importance des employés de commerce dans l'économie actuelle.

Par *Adolphe Liechti*, Zurich.

### *1. Augmentation numérique du nombre des employés.*

Le recensement des professions de 1930 (dont les résultats ont été publiés pour certains cantons, parmi lesquels celui de Zurich) et celui des entreprises de 1929 nous renseignent sur une question très importante, soit celle de savoir dans quelle mesure ce processus de bouleversement social propre à chaque pays industriel moderne et capitaliste, qui accorde aux employés, en particulier aux employés de commerce, une importance numérique sans cesse croissante dans le cadre de l'économie collective, a progressé dans le domaine de l'économie suisse.

Dans le canton de Zurich, le nombre des salariés de l'industrie et de l'artisanat n'a augmenté que de 84 % de 1888 à 1930; par contre, l'augmentation du nombre des salariés dans le commerce, les banques et les assurances a été de 400 % durant la même période. Le développement du commerce est donc énorme. La proportion des femmes a spécialement augmenté très fortement dans le personnel commercial, tandis que dans l'industrie et l'artisanat la main-d'œuvre féminine a diminué; en comparaison de 1880, la main-d'œuvre masculine dans l'industrie et l'artisanat a

augmenté de 145 %, la main-d'œuvre féminine de 6 % seulement. Par contre, dans le commerce, les banques et les assurances le personnel masculin, comparativement à 1888, est de 349 % et le personnel féminin voire même de 524 %. C'est surtout de 1920 à 1930 que le personnel commercial a augmenté dans une très forte mesure.

Grâce au recensement des entreprises de 1929, nous pouvons faire les mêmes constatations sur l'ensemble du territoire suisse que celles faites sur le plan cantonal à l'aide du recensement de la population. Dans le recensement des entreprises, le personnel commercial ou d'administration, comme on le nomme, est compté à part, et non seulement le personnel des professions commerciales mais également celui de l'industrie, de l'artisanat, de l'hôtellerie et des entreprises de transports (par contre, pas celui des administrations publiques). Dans ce personnel d'administration sont compris tous les employés de commerce, tels que les fondés de pouvoirs, les comptables, caissiers, correspondants, secrétaires d'hôtel, voyageurs de commerce et le personnel de vente, par contre pas les commerçants mêmes, ni les directeurs pas plus que le personnel auxiliaire qui est compté avec les ouvriers.

Ce personnel d'administration, y compris les apprentis de commerce qui en 1905 étaient de 57,217 unités, était en 1929 de 157,407. L'augmentation est en tout de 175 % (hommes 97 %, femmes 441 %).

Voici ce qui est à retenir: La proportion du personnel d'administration par rapport au total du personnel occupé, de 5,9 % qu'elle était en 1905, a passé à 12,6 % en 1929. Son importance numérique a donc *presque doublé* durant cette période.

Dans le même espace de temps, le nombre des ouvriers a passé de 585,386 à 786,591, soit une augmentation de 200,000 en chiffre rond. Ce n'est donc pas, comme d'aucuns le prétendent, que l'augmentation des employés ait eu lieu aux dépens des ouvriers, du moins pas lorsque les deux sexes sont comptés ensemble. La classe ouvrière a maintenu ses effectifs, tant en chiffres absolus que relatifs. La proportion qu'elle représente dans l'ensemble des salariés a même augmenté de 60,9 % à 63,1 %. La seule différence, c'est que tandis que l'augmentation absolue pour le personnel d'administration est de 174 %, celle des ouvriers n'est que de 34 %. L'augmentation du personnel d'administration s'est faite aux dépens des commerçants et des membres de la famille travaillant occasionnellement dans la même entreprise. Les maisons de commerce ont, en général, perdu leur caractère patriarcal; elles se sont presque toutes agrandies; il y a beaucoup moins de patrons que d'ouvriers.

La transformation, qui s'est ainsi effectuée dans l'importance relative des employés de commerce, ressort très nettement de la comparaison suivante: *En 1905, on comptait 1 employé de commerce sur 10 ouvriers, en 1929, sur 5 seulement.* Et il ne faut pas

oublier que les employés des administrations publiques dont le nombre a également fortement augmenté, ne sont pas compris dans ces chiffres.

## 2. Les raisons principales de l'augmentation du nombre des employés.

Cette évolution sociale est due à deux causes principales :

1<sup>o</sup> Au sein même de la production, l'affinement progressif des méthodes a nécessité que certaines fonctions qui s'accomplissaient autrefois dans la fabrique, se fissent maintenant au bureau. Une fabrique moderne est actuellement une entreprise contrôlée à fond. Chaque partie de travail doit être contrôlée et dirigée par un appareil, c'est-à-dire par des employés. La spécialisation et la taylorisation sans cesse croissante appliquées dans les fabriques nécessitent un plus grand nombre d'employés qui assument ces fonctions de contrôle. C'est pourquoi il n'y a rien d'étonnant à ce que les entreprises industrielles les plus modernes soient devenues de réelles entreprises d'employés.

2<sup>o</sup> La seconde raison de l'augmentation extraordinaire du personnel d'administration réside dans le fait que dans l'économie capitaliste la production augmente généralement plus facilement que la consommation, il semble que tous les efforts plutôt que de tendre à augmenter la production, devraient *intensifier la consommation*. La production sans cesse croissante a toujours rendu le processus de la répartition très difficile; mettre en valeur une nouvelle consommation, éveiller de nouveaux besoins, ouvrir des débouchés aux dépens de la concurrence, sont autant de moyens devenus de plus en plus une question d'existence pour le chef d'entreprise moderne. La concurrence devient de plus en plus ardue, ce qui nécessite toujours plus d'employés.

C'est pour ces deux raisons que le personnel d'administration a augmenté dans une telle proportion. Selon le recensement des entreprises mêmes, *l'industrie et l'artisanat* enregistrent une augmentation de 25,000 employés, soit 159 %, tandis que les effectifs dans le commerce, les banques et les assurances ont augmenté de 60,000 unités ou de 261 %.

### « L'encombrement » dans le commerce.

Alors que le développement de la profession d'employé dans la production ne soulève aucune critique, celui constaté dans le commerce est très souvent déploré comme étant nuisible au point de vue économique. De 1888 à 1930, le personnel commercial a quadruplé dans le canton de Zurich, alors que la population totale n'a même pas doublé durant la même période. En considérant superficiellement cette croissance disproportionnée du commerce, on pourrait en conclure qu'il s'est développé dans une proportion double de ce qui eut été nécessaire, partant qu'il est encombré

et renchérit d'une part les prix de la consommation et d'un autre côté exerce une pression sur les prix de production dans une mesure dépassant ce que peuvent supporter les producteurs.

Personne n'a déclaré avec plus de netteté que Walter Rathenau qu'un système commercial qui, dans une collectivité économique, admet qu'un produit soit renchéri d'un quart, voire même du double du prix de fabrication, doit être réformé.

Selon Lampe, le fait est indéniable qu'au cours des dix dernières années les frais généraux du commerce n'ont pas seulement augmenté dans une forte proportion mais que leur part dans le prix de vente est en contradiction avec la part des frais de fabrication.

Cette augmentation des frais généraux du commerce et par là même de la marge commerciale a été tout à fait défavorable au point de vue économique. La rationalisation eut pour effet de réduire les prix de la production, ce qui, par suite de l'augmentation de la marge commerciale durant les années de hausse déjà, n'a pas réduit proportionnellement les prix pour les consommateurs. On aurait pu par là étendre suffisamment la consommation pour écouler les stocks de produits. La rationalisation de la production aurait de ce fait trouvé sa justification économique qui consiste à élever le standard de vie des grandes masses populaires, ce qui ne se réalisa qu'en partie. Du fait que les bénéfices prélevés par le commerce s'accroissaient constamment, la capacité d'achat des grandes masses ne pouvait pas augmenter suffisamment pour permettre de réadapter à la nouvelle production un nombre suffisant d'ouvriers licenciés à la suite de l'application de la rationalisation. Cette capacité d'achat disparut en grande partie et c'est ainsi que la diminution de consommation qui en résulta s'étendit à l'infini.

On opposera certainement à cet argument une série de raisons qui justifieront, du moins en partie, au point de vue économique le développement de l'appareil commercial.

1° Si l'on mesure l'augmentation du personnel commercial à celle du personnel de l'industrie, il faudra tenir compte que la production de l'artisanat peut plus facilement être mécanisée que le commerce. Il est vrai qu'actuellement les fonctions du personnel d'administration sont de plus en plus mécanisées (machines à calculer, à compter, dictaphone, vente d'automates).

La production dépassait jusqu'à présent le commerce dans cet ordre d'idées; on comprend donc que l'augmentation du personnel commercial devait être forcément disproportionnée si l'on voulait maîtriser la production accrue.

2° Un fait important, c'est qu'au cours des dernières décennies la proportion de la population qui achète et à l'égard de celle qui n'achète pas, s'est fortement modifiée en faveur de la première. Cet état de choses provient de ce que les gens vivent plus long-

temps et que les naissances diminuent; ces deux facteurs ont occasionné un recul d'une partie de la population qui achète.

3<sup>o</sup> Il convient de tenir compte que par suite du développement de la rationalisation dans le trafic, en particulier de l'intense activité déployée par la femme dans la majorité des professions, la tenue du ménage par les soins de la femme est en forte régression. On a d'autant plus mis à contribution le commerce comme membre intermédiaire entre la production et la consommation.

4<sup>o</sup> De plus, la faveur dont jouissent actuellement les articles bon marché et de courte durée, qui caractérise notre époque, met le commerce beaucoup plus à contribution qu'autrefois lorsqu'on achetait des produits sérieux et durables.

Toutes ces raisons prouvent que le développement intense du commerce, dans un ordre de répartition capitaliste se justifie, du moins en grande partie au point de vue économique. Cette constatation n'exclut pas celle selon laquelle certaines branches commerciales ont pris une importance pour le moins anti-économique. C'est le cas en particulier pour ce qui concerne les petits magasins et notamment dans l'alimentation. Par suite de l'encombrement qui s'est produit dans les branches commerciales, le chiffre d'affaires réalisé par les petits magasins a été réduit à un tel point, que les propriétaires sont obligés de surfaire les prix pour pouvoir s'en tirer. Très souvent, certaines formations de prix par contrat ou convention permettent une hausse des prix (articles de marque!). Cet état de choses est encore aggravé par le fait que les grandes entreprises, qui jusqu'ici agissaient dans une certaine mesure, comme correctif et en particulier du fait que leur concurrence empêchait les gens, matériellement et moralement incapables, d'ouvrir et de diriger un commerce pour faire faillite peu de temps après, sont bridées en quelque sorte par un arrêté fédéral « d'urgence » qui, par contre, laisse toute liberté d'action aux petits commerces et en tolère la multiplication comme précédemment.

Si l'on veut supprimer la libre concurrence qui, malgré ses rigueurs pour patrons, ouvriers et employés, tend cependant à créer un certain ordre en éliminant ce qui est dépassé, pour obéir au principe qui pousse au progrès économique, il faut qu'un autre principe qui crée de l'ordre le remplace, si l'on ne veut pas aller au-devant d'un désordre dont l'économie souffrirait encore davantage que sous le régime de la libre concurrence. Le principe créateur d'un tel ordre fait malheureusement défaut aujourd'hui; il serait cependant également indispensable pour chaque branche de commerce.

#### *4. Comment se justifie au point de vue économique l'affluence dans les professions commerciales.*

Autrefois, les préposés à l'orientation professionnelle, les représentants de l'artisanat, etc., prétendaient que l'attraction qu'exercent

les professions commerciales et les bureaux, est basée sur des préjugés. Selon eux la jeunesse craint le travail physique souvent malpropre et fait fi de ce qu'on appelle « le plancher doré de l'artisanat » (goldener Boden des Handwerks). Ces phrases que l'on débitait autrefois n'ont plus cours actuellement. On s'est rendu compte que ce sont bien plus des raisons d'ordre économique qui ont fait embrasser la carrière commerciale à notre jeunesse. *Les besoins du marché du travail* ont orienté les jeunes vers ces professions. Mais ce qu'on appelait « préjugés » — vus sous la forme générale (dans certains cas il en est naturellement autrement) — n'en étaient pas, mais on se rendait tout simplement compte des possibilités de gain et d'avancement. Ces possibilités étaient en moyenne meilleures que dans les arts et métiers. Les conditions de salaires plus favorables attirèrent nombre de personnes occupées préalablement dans d'autres branches.

Quelques statistiques, d'ailleurs assez incomplètes, me permettent cependant de le prouver.

L'enquête faite par la Société suisse des commerçants en 1928 sur les salaires des employés de commerce a permis d'établir que les hommes touchaient un revenu moyen de 4834 francs et les femmes de 3408 francs. Ces revenus moyens n'ont rien d'exorbitant si l'on considère que les membres de la S. S. C. représentent plutôt l'élite dans le monde des employés et si l'on songe que les employés mal payés n'ont probablement pas répondu dans la même mesure que les employés favorisés. C'est pourquoi il est préférable de prendre une moyenne inférieure comme base; à cette époque-là Schmid-Ruedin estimait le revenu moyen à 4000 francs pour la main-d'œuvre masculine et 3000 francs pour la main-d'œuvre féminine.

Quoi qu'il en soit, si modestes que soient ces salaires moyens ils sont supérieurs encore à ceux touchés par les ouvriers qualifiés et semi-qualifiés occupés dans l'industrie. Car, selon la statistique des salaires d'ouvriers victimes d'accident établie en 1929, il ressort qu'un ouvrier occupé toute l'année, touchait un salaire moyen de 3810 francs et une ouvrière seulement 1974 francs. La différence entre la moyenne des salaires d'employés et d'ouvriers est particulièrement très grande en ce qui concerne les femmes; il n'y a donc rien d'étonnant à ce que nombre de femmes aient embrassé la carrière bureaucratique bien que dans ces branches également elles touchent des salaires sensiblement inférieurs à ceux des employés masculins.

Les autres conditions de travail des employés de commerce étaient et sont encore en général meilleures ou du moins plus favorables que pour l'ouvrier moyen. L'employé touche un salaire mensuel, l'ouvrier un salaire journalier. L'employé a donc plus de sécurité dans son travail que l'ouvrier; il n'est pas à la merci des caprices économiques, comme l'est l'ouvrier industriel, c'est pourquoi il se sent moins prolétaire que lui. En outre, il obtient

plus facilement des vacances que l'ouvrier; son travail est moins salissant, ce qui au point de vue psychologique et social n'est pas sans avoir son importance, même si elle ne devait éveiller aucun sentiment de présomption.

Depuis le début de la crise, les conditions de travail des employés ont été également aggravées en Suisse, ce qui rapproche l'employé du prolétariat; mais du fait que les conditions de travail des ouvriers n'ont pas été épargnées, il n'est pas du tout certain que l'altération des conditions d'engagement des employés de commerce aboutisse à un *nivellement* par le bas. Un fait est cependant certain, c'est que de plus en plus des employés très qualifiés, voire même des universitaires, sont beaucoup moins bien rétribués que certaines catégories d'ouvriers qualifiés, en particulier que certains fonctionnaires de l'administration publique. Mais en général l'employé *moyen* est actuellement mieux situé que l'ouvrier *moyen*.

Il ressort des exemples que nous donne l'étranger que *les tendances de nivellement*, ayant pour but d'égaliser les salaires, donnent parfois d'excellents résultats. Ainsi en Amérique, la situation des employés n'est plus considérée comme étant privilégiée; l'ouvrier qualifié est souvent mieux rétribué que l'employé moyen ou inférieur. En Allemagne, le processus de nivellement est très avancé. Il est vrai que dans ce pays il y a d'une part le prolétaire acculé à un minimum d'existence et de l'autre côté le patron capitaliste. Les employés qui autrefois se comptaient parmi la classe moyenne, ont été relégués au rang de prolétaire, même s'ils n'ont pas encore abandonné toute idéologie petite bourgeoise et c'est bien pour cela que le national-socialisme a pu s'emparer si facilement du pouvoir. L'exemple suivant permettra de se rendre compte du progrès accompli dans les tendances de nivellement dans le Troisième Reich: Dernièrement le dictateur du front du travail a biffé d'un trait de plume la clause des vacances accordées jusque là aux employés par contrat, en disant que les ouvriers n'en ont pas non plus.

Le nivellement effectué en Allemagne est une raison suffisante pour que les employés suisses ne se laissent pas prendre aux idéologies des frontistes. Tout en comprenant la situation des autres classes de travailleurs et en particulier celle de la classe moyenne, avec laquelle leurs intérêts ne se confondent pas, bien qu'ayant une analogie de pensée, il faut qu'ils reconnaissent objectivement que leur situation est celle de salariés. L'expérience du 28 mai a démontré que la basse envie n'a aucune prise sur la classe ouvrière. L'adaptation des revenus moyens est généralement combattue par les ouvriers moins bien placés. S'il faut un nivellement, il se fera dans des temps meilleurs, mais dans un sens opposé. C'est toujours par le front ouvrier que les positions économiques des employés seront le mieux défendues.